

Le Département d'anatomie cytopathologie (ACP) est l'un des services médicaux-techniques de l'IMM. Il tient compte du contexte hospitalier, de la certification HAS et doit se conformer aux exigences réglementaires et normatives.

Ses missions contribuent à la prévention, au dépistage, au diagnostic, à la décision et prise en charge thérapeutique. La qualité et l'amélioration du Service Médical Rendu (SMR) sont une préoccupation omniprésente dans notre laboratoire.

Les pathologistes ont la responsabilité de constituer une tissuthèque à visée sanitaire archivant toutes les lésions prises en charge dans le département en collaboration avec le CRB.

Une démarche volontaire d'accréditation est engagée en intégrant le Système de Management de la Qualité du pôle Laboratoires de l'IMM.

Les axes et objectifs pour développer les activités de l'ACP sont mis à jour en cohérence avec les lignes directrices stratégiques de l'établissement, à savoir :

Axe 1 Pérennité et développement de l'ACP

- Améliorer le service rendu aux patients et prescripteurs
- Préparer les innovations technologiques
- Développer l'activité avec de nouveaux partenariats

Axe 2 Conseil, écoute et satisfaction des parties intéressées

- Répondre aux besoins et attentes des parties intéressées afin de les satisfaire

Axe 3 Ressources humaines et techniques

- Fidéliser et impliquer les ressources humaines, développer leurs compétences
- Optimiser les locaux et équipements techniques et informatiques

Axe 4 Amélioration continue et respect des principes éthiques

- Faire vivre et améliorer le SMQ, maîtriser les risques, saisir les opportunités le cas échéant
- Obtenir l'accréditation sur la norme NF EN ISO 15189
- Etre proactif et assurer une veille dans les différents domaines (scientifique, technique, réglementaire, normatif...) dans un souci de faire face à la concurrence
- S'assurer du respect des principes éthiques de confidentialité et d'impartialité
- Intégrer la démarche Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE initiée en 2024 par le laboratoire

Avec le soutien de la direction générale qui s'engage à mettre à disposition de l'ACP les moyens humains, matériels et financiers nécessaires pour la mise en œuvre de cette politique, nous nous engageons à :

- Revoir régulièrement l'atteinte de ces objectifs
- Communiquer cette politique qualité au personnel de l'ACP
- Prendre les dispositions nécessaires pour bénéficier du SMQ intégré efficace et l'améliorer en permanence

A Paris, le 2 juillet 2026,

Directeur Général de l'IMM
M. Grégory VIAL

Médecin Responsable ACP
Dr Delphine COLIN

Responsable du Pôle Laboratoires
Dr Benoit HUYNH

Institut Médico-chirurgical Montsouris
42 Bd Jourdan - 75014 PARIS
SIRET 992 985 036 00027 - FINESS 750150104
TVA CEE FR51 992 985 036

Institut Médico-chirurgical Montsouris
42 Bd Jourdan - 75014 PARIS
Département d'Anatomie Pathologique
Docteur Delphine COLIN
Médecin Spécialiste
RPPS 10001100879 - FINESS 750150104

Institut Médico-chirurgical Montsouris
42, Bd Jourdan - 75014 PARIS
Dr Benoit HUYNH
Responsable du Département de Biologie Médicale
et du Centre de Ressources Biologiques
RPPS 10100151496 - FINESS 750150104